



Naissance de mon bb et ma situation civile

Par **nouga**, le **09/12/2012** à **20:47**

Bjr tt le monde, je suis une marocaine mariée à un espagnol d'origine marocain, pour lui il n'y a pas un problème de vivre et travailler ici alors que moi j'ai pas la possibilité de travailler au moins pour l'aider surtout que je n'ai pas une carte de séjour sauf s'il aura un travail de cdi. Maintenant que je suis enceinte je me demande si mon BB pourra me faire cette carte de sj en sachant que j'ai ma carte de résidence communautaire espagnole mais ne me facilite pas avoir l'autre de la France. Merci infiniment de me répondre